

## Dossier de presse

# Lancement du certificat pour sites Web accessibles

Mercredi, 16 août 2006, 14:25h  
Swissôtel Zurich-Oerlikon



*„l’Internet, pour moi, c’est la clé d’accès à des mondes qui me seraient autrement inaccessibles en tant qu’aveugle. Mais ma clé ne fonctionne que si les sites sont réellement accessibles,*

Urs Kaiser, aveugle, psychologue et spécialiste dans le domaine de l’accessibilité Web

## Le lancement

Le nouveau label de qualité „site Web accessible“ sera présenté par la fondation « accès pour tous » à l'occasion du 6<sup>ème</sup> colloque Suisse de E-Government

**Mercredi, 16 août 2006, 14:25h, au Swissôtel Zurich-Oerlikon**

## Accessibilité certifiée

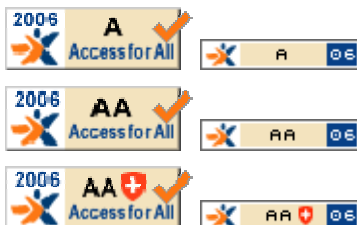
Ces dernières années la société informatisée s'est de plus en plus implantée dans le monde. Le courrier électronique et Internet sont devenus indispensables dans le monde des affaires et le nombre d'utilisateurs privés augmente chaque jour.

Grâce au développement de hardware et de logiciels spéciaux, les personnes handicapées peuvent elles aussi prendre part à cette évolution révolutionnaire de notre société. Malgré ces grands progrès, la technologie apporte aussi de nouvelles barrières, particulièrement pour les personnes handicapées. Pour un aveugle par exemple, il peut être impossible d'accéder au contenu d'un site Web si celui-ci n'est pas lisible avec les synthèses vocales ou le clavier braille ou si il contient trop d'images.

Le label „site Web accessible“ crée une norme contraignante pour l'aménagement de sites Web. Le label garantit que les sites labellisés soient en particulier accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées. La fondation « accès pour tous » est l'organe de labellisation en Suisse.

Les personnes handicapées font partie du processus de labellisation. Chaque site Web est testé par des personnes aveugles, des malvoyants ainsi que des handicapés moteurs.

Les labels pour sites Web accessibles sont les suivants :



Le label est conforme aux directives internationales (W3C) et nationales (loi sur les handicapés LHand). Il est valable pendant une année. Il se divise en trois niveaux de conformité (A, "Accès pour tous", et "Accès pour tous"+). Pour garantir la qualité du label, chaque site doit être re-testé annuellement.

## Pourquoi un nouveau label?

La fondation « accès pour tous » a déjà testé plus de 300 sites en Suisse. La longue expérience de testing a montré que la plupart des obstacles constatés lors des tests ne sont (presque) jamais éliminés par la suite. Les critères strictes du label obligeront les programmeurs à appliquer les standards Web. Seuls les sites qui auront respecté tous

les critères d'accessibilité pourront afficher le label sur leur site. Le label est un grand pas envers l'accessibilité Web en suisse. Il se base sur les directives internationales du W3C et garantit la conformité avec les lois suisses.

### Qui a besoin de l'accessibilité?

Tous les utilisateurs profitent d'un site Web accessible. L'accessibilité, ça signifie qu'un site peut être lu indépendamment des outils et des logiciels employés. Les sites Web accessibles sont plus simples à naviguer, plus structurés et plus logiques que les sites ordinaires.

Beaucoup d'utilisateurs sont dépendants de l'adaptabilité individuelle d'un site, comme par exemple l'agrandissement de l'écriture ou l'utilisation d'une synthèse vocale pour les aveugles. La liste des handicaps existants est longue : handicaps moteurs, malvoyance, surdité, cécité etc. Chaque groupe se heurte à des barrières différentes. C'est précisément ces groupes de la population qui profitent le plus des technologies Internet, car elles leur permettent la participation à la société ainsi que l'accès à l'information et à la formation.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) et ses deux ordonnances sont entrées en vigueur. Cette loi prévoit à titre provisoire que les collectivités publiques (Confédération, Cantons et Communes) doivent rendre accessibles leurs prestations sans difficultés majeures aux personnes handicapées. Pour les particuliers qui fournissent des prestations, la loi ne prévoit aucune obligation à l'accessibilité

### Comment se déroule la labellisation?

Le but est de rendre le site le plus accessible possible pour tous les utilisateurs. La méthodologie des tests est appliquée à tous les tests effectués par "Accès pour tous". Il s'agit d'une procédure qui respecte aussi bien les normes internationales que les besoins individuels des personnes concernées.

Une fois le niveau de conformité A, AA ou AA+ constaté lors de l'examen, le label correspondant pourra être publié sur le site web et le site sera mentionné sur l'indexe des sites web sans barrières. Si le site ne remplit pas tous les critères pour atteindre un certain niveau de conformité, le demandeur de label recevra un compte-rendu détaillé avec des conseils d'amélioration. Dès que les manques auront été éliminés, la fondation "Accès pour tous" procédera à un re-test. Si les exigences sont remplies, le site web recevra le label correspondant.

En cas de changements fondamentaux du site web, l'accessibilité devra être re-testée. En tout autre cas, le label est valable pour la durée d'une année, avant que le site web ne

doive être re-testé. Les frais pour la certification comprennent le re-test obligatoire après 12 mois. Par la suite, le certificat de la fondation "Accès pour tous" sera valable pendant 12 mois.

### Pourquoi 3 niveaux de conformité?

En tant que méthode d'application des recommandations de W3C/WAI, les niveaux du label permettent de vérifier ceux définis dans les WCAG 1.0 (trois niveaux de conformité). La Confédération suisse a opté pour le niveau AA.

Le **niveau de conformité de conformité A** englobe tous les points de contrôle auxquels les sites doivent satisfaire pour permettre l'accès de certaines catégories d'utilisateurs aux pages Web; il s'agit là de l'exigence fondamentale.

Le **niveau de conformité de conformité AA** est le plus répandu et peut être suffisant pour des sites Web simples.

Nous conseillons l'application du niveau de conformité AA+. Ce standard a été établi avec notre collaboration par le groupe d'experts de l'administration de la Confédération Suisse.

### Partenaires

Le label suisse pour les sites Web accessibles est soutenu par de nombreux partenaires. Il s'agit entre autres d'organisations pour handicapés, et d'organisations du secteur public et privé.

### Combien ça coûte?

Les frais pour la certification comprennent le re-test obligatoire après 12 mois. Par la suite, le certificat de la fondation "Accès pour tous" sera valable pendant 12 mois, c'est-à-dire au total pendant 24 mois. Les coûts s'élèvent de CHF 2'550.- pour un site Web simple à CHF 4'550.- pour un site complexe. Aux communes à petit budget, institutions et ONG il est possible de demander un prix réduit.

Les coûts de la certification varient selon la complexité du site ainsi que les technologies employées.

### La fondation „accès pour tous“

"Accès pour tous", la fondation suisse pour une technologie adaptée aux handicapés a été créée en novembre 2000. Elle entend être un intermédiaire entre les utilisateurs souffrant d'un handicap qui sont le plus fortement pénalisés par les barrières technologiques et les fournisseurs d'appareils et d'informations du secteur public et privé. Pour de plus amples informations

## Plus d'infos

Plus d'informations concernant le label: [www.label4all.ch](http://www.label4all.ch)

### Labellisation de sites Web accessibles

"Accès pour tous"

Fondation suisse pour une technologie adaptée aux handicapés

Grubenstrasse 12

CH-8045 Zurich

Tél : + 41 (0)44 383 44 16

Email : [info@access-for-all.ch](mailto:info@access-for-all.ch)

Internet : [www.access-for-all.ch](http://www.access-for-all.ch)

Banque: Crédit Suisse Zurich, BC 5288, compte 969545-11

### Votre interlocuteur:

Je suis à votre entière disposition pour toutes questions concernant la labellisation.

Markus Riesch

Tél : + 41 (0)44 383 44 16

E-Mail: [riesch@access-for-all.ch](mailto:riesch@access-for-all.ch)



Zugang für alle  
Accès pour tous  
Accesso per tutti  
Access for all

Grubenstrasse 12, CH-8045 Zürich  
Tel.: +41 (0)44 383 44 16  
E-Mail: [info@access-for-all.ch](mailto:info@access-for-all.ch),  
URL: [www.label4all.ch](http://www.label4all.ch)